

Département de la Restauration civile des soldats:

1. Année civile 1923, la somme de \$111,-815.22.
2. \$3.20.

RAPPORT SUR LA FERME CENTRALE

M. PRITCHARD demande:

1. Combien de rapports des fonctionnaires de la Ferme modèle centrale d'Ottawa ont été publiés pour l'année 1922?
2. Combien d'exemplaires de chaque rapport ont été publiés en français et en anglais respectivement?
3. Combien a coûté l'impression de chaque rapport en français et en anglais, respectivement?

L'hon. M. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture):

1. Treize.
- 2 et 3.

Rapport	Exemplaires		Coût	
	Anglais	Français	Anglais	Français
Du directeur général ..	15,000	5,000	\$ 879 24	\$
Du service du bétail..	14,000	5,000	753 23	
Du service des cultures	20,000	6,000	429 35	198 10
Du service de l'horti- culture..	15,000	7,000	626 34	
Du céréaliste..	10,000	2,500	155 97	85 07
Du service agrostogra- phique..	9,000	2,500	668 75	275 33
Du service de la chi- mie..	9,000	3,000	1,361 38	828 12
Du service botanique..	10,000	2,500	836 21	
Du service avicole ..	15,000	6,000	453 50	
Du service de l'api- culture..	10,000	3,000	155 71	109 94
Du service textile..	5,000	1,000	97 78	
Du service des sta- tions de démonstra- tion..	30,000	7,000	1,221 97	576 43
Du service du tabac..	10,000	6,000	616 83	469 81

Pour quelques publications on n'a pas encore reçu les comptes.

SUBVENTIONS AUX EXPOSITIONS

M. LAVIGUEUR demande:

1. Le Gouvernement a-t-il accordé des crédits pour les expositions d'intérêt général dans différentes provinces?
2. Dans l'affirmative, quelles provinces en ont bénéficié, quand, et quel crédit a-t-on accordé à chacune de ces provinces?
3. L'exposition provinciale de Québec a-t-elle déjà demandé et reçu semblables crédits?
4. Le Gouvernement se propose-t-il d'accorder à l'Exposition provinciale de Québec les mêmes crédits qu'aux autres expositions provinciales?

L'hon. M. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture):

1. Oui.
- 2.

Année.	Localité	Montant	
		de la subvention.	
1903—Toronto..		\$49,776.66	
1904—Winnipeg..		50,000.00	
1905—New-Westminster, (C.-A)..		50,000.00	
1906—Halifax..		50,000.00	

[L'hon. M. Copp.]

1907—Sherbrooke, (Québec)....	50,000.00
1908—Calgary, (Alberta)..	50,000.00
1909—Aucune subvention.	
1910—Saint-Jean, (N.-B.)..	50,000.00
1911—Regina, (Saskatchewan)..	50,000.00
1912—Ottawa..	50,000.00
1913—Brandon, (Manitoba)...	50,000.00
1914—Victoria, (C.-A.)..	24,166.66

3. Au mois de septembre 1922, le secrétaire de l'Exposition provinciale de Québec a sollicité un renouvellement de la subvention fédérale pour cette exposition. Cela n'a pu avoir lieu. Le département a accordé la subvention à la compagnie en vertu des règlements du ministère de l'Agriculture relatifs aux expositions.

4. Le département de l'Agriculture n'a pas l'intention de renouveler l'octroi spécial aux expositions du Dominion.

LES AGENTS DU SERVICE AMBULANT DE LA POSTE

M. WHITE demande:

Combien d'agents du service ambulant de la poste du Canada ont été (1) tués au travail en 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, respectivement, ou (2) blessés dans chacune des années susdites, et (a) ont pu reprendre leurs fonctions, (b) n'ont pu les reprendre?

L'hon. M. STEWART (ministre suppléant des Postes):

1. 1918, aucun; 1919, 2; 1920, aucun; 1921, aucun; 1922, aucun; 1923, aucun.
2. (a) 1918, 18; 1919, 15; 1920, 11; 1921, 9; 1922, 20; 1923, 15; (b) 1918, aucun; 1919, aucun; 1920, aucun; 1921, aucun; 1922, aucun; 1923, 1.

W. J. MOFFATT

M. BLACK (Yukon) demande:

1. W.-J. Moffatt a-t-il été à l'emploi du bureau de l'ingénieur de district des Travaux publics, à Winnipeg?
2. Dans l'affirmative, quand a-t-il été employé, et pourquoi?
3. M. Moffatt est-il soldat rapatrié, et, dans l'affirmative, a-t-il été blessé au service?
4. A-t-il été destitué, et dans l'affirmative, quand et pourquoi?

L'hon. M. KING (ministre des Travaux publics):

1. Oui.
2. Il a été employé temporairement du 1er octobre 1923 au 1er mai 1924 inclusivement par suite de l'urgence du travail.
3. (a) Oui, (b) pas de renseignement.
4. On s'est dispensé de ses services le 1er mai 1924, parce que le personnel régulier est maintenant suffisant pour faire le travail dans le bureau du district de Winnipeg.